

Dossier d'inscription à rapporter le
Jeudi 2 Juillet à 10h00 de A à L et à 11h00 de M à Z

Pièces à fournir :

- la fiche de renseignement avec photo complétée avec soin
- la fiche de demande de bourses à compléter (NOUVEAUTES 2024 consentement pour étude automatique du droit à bourse)
- attestation d'assurance scolaire
- la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport, carted'identité ; carte de séjour ...)
- le certificat de fin de scolarité (EXEAT) de l'ancien établissement
- 1 photo d'identité **récente**
- Les 2 fiches infirmerie remplies recto verso avec photo, accompagnée des photocopies du carnet de vaccination
ATTENTION POUR CE DOCUMENT. Le **numéro de Sécurité Sociale** demandé est bien celui de **l'élève** (pas celui des parents). Vous pouvez vous le procurer sur internet sur le site AMELI.FR ou dans un centre de CPAM. Télécharger la fiche attestation de droit sur lequel vous trouverez le nom de votre enfant et en face son numéro de SS.
- la fiche d'inscription à la demi-pension
- Formulaire allocation de stage avec RIB
- Facultatif** : le formulaire d'adhésion à l'association sportive avec le certificat médical dûment rempli et un chèque de 30 euros à l'ordre de l'association sportive du lycée G. Tirel (indiquer au dos le nom, le prénom de l'élève et la classe)
- Facultatif** : le coupon réponse pour l'adhésion éventuelle de l'élève à la maison des lycéens avec un chèque de 5 euros minimum à l'ordre de la maison des lycéens. (indiquer au dos le nom, le prénom de l'élève et la classe)

Vous trouverez dans ce dossier le formulaire pour :

- le Trousseau tenues professionnelles (fille ou garçon)

PHOTO

LYCEE HOTELIER GUILLAUME TIREL – Paris 14ème

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2026-2027

Les champs suivis d'un astérisque (*) comportent des précisions utiles pour remplir la fiche

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille * : _____ Sexe : F M

Prénom 1 * : _____ Prénom 2 : _____ Né(e) le * : / /

Commune de naissance : _____ Département de naissance * : _____

Pays de naissance : _____ Nationalité : _____

Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

Nom d'usage : uniquement pour le nom d'époux/épouse

Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

Né(e) le : sous la forme JJ/MM/AAAA

Département de naissance : code département sous la forme XXX (ex. : 075 pour Paris) pour les élèves nés en France

SCOLARITE PRECEDENTE

MEF/SPECIALITE : _____ Division _____

Etablissement : _____

SCOLARITE

MEF/SPECIALITE : _____ Division _____

Options : LV1 : _____ LV2 : _____

COORDONNEES DE L'ELEVE

L'élève habite chez * : _____

Possède sa propre adresse * : _____

Code postal : _____ Commune : _____

@ Courriel : _____ mobile : _____

L'élève habite chez : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même dans le cas où l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.

L'élève possède sa propre adresse : dans ce cas uniquement, remplir les champs adresse, code postal, commune et pays.

REPRESENTANT LEGAL *

A contacter en priorité :

Lien avec l'élève * : _____ Civilité : Mme M.

Nom de famille : _____

Nom d'usage : _____ Prénom : _____

Profession ou catégorie socio-professionnelle : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Pays : _____ @ Courriel : _____

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :

domicile : _____ travail : _____

mobile : _____ J'accepte de recevoir des SMS :

Le représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

REPRESENTANT LEGAL ***A contacter en priorité :**

Lien avec l'élève * : _____

Civilité : Mme M.

Nom de famille : _____

Nom d'usage : _____ Prénom : _____

Profession ou catégorie socio-professionnelle : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Pays : _____ @ Courriel : _____

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :

domicile : _____ travail : _____

mobile : _____ J'accepte de recevoir des SMS : **PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ELEVE *****A contacter en priorité :**

Lien avec l'élève * : _____

Civilité : Mme M.

Nom de famille : _____

Nom d'usage : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Pays : _____ @ Courriel : _____

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :

domicile : _____ travail : _____

mobile : _____ J'accepte de recevoir des SMS :

La personne en charge lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

AUTRE PERSONNE A CONTACTER

Lien avec l'élève * : _____

Civilité : Mme M.

Nom de famille : _____

Nom d'usage : _____ Prénom : _____

domicile : _____ travail : _____

mobile : _____ J'accepte de recevoir des SMS :

Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : / /

Signature :

SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ DEMANDER L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DE VOTRE DROIT À BOURSE DÈS L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT ?

JE PEUX FAIRE CETTE DEMANDE SI...

J'ai la charge effective et permanente de l'enfant que j'inscris (nourriture, logement, habillement) et je déclare cet enfant à charge fiscale.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- ✓ Je n'aurai pas besoin de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire.
- ✓ Mon droit à bourse sera étudié automatiquement à chaque rentrée scolaire, sans avoir de démarche à réaliser.
- ✓ Je pourrai retirer mon consentement à tout moment si je le souhaite.

Dans ce cas, je devrai déposer une demande de bourse à chaque rentrée scolaire, par le service en ligne Bourses ou par le formulaire papier.

COMMENT FAIRE CETTE DEMANDE ?

Je peux demander l'étude automatique de mon droit à bourse quand j'inscris ou réinscris mon enfant dans un collège ou un lycée public en ligne sur teleservices.education.gouv.fr ou par la fiche de renseignements papier fournie par l'établissement.

QUELLES INFORMATIONS SONT NÉCESSAIRES ?

- ✓ Je donne mon consentement à l'étude automatique du droit à bourse.
 - ✓ Je renseigne les données d'état civil nécessaires (nom, prénoms, date et lieu de naissance).
- Il est important de renseigner attentivement toutes les données d'état civil : les nom et prénoms doivent correspondre à ceux figurant sur l'avis d'imposition pour permettre la récupération des données fiscales.
- ✓ Si je suis en concubinage (c'est-à-dire que je vis en couple sous le même toit sans être ni marié ni pacsé), je renseigne les données d'état civil de mon concubin ou ma concubine (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Pour plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

BOURSES 2026-2027

ATTENTION IMPORTANT !!! NOUVEAUTES – Remplace les demandes de Bourses

Les champs suivis d'un astérisque (*) comportent des précisions utiles pour remplir la fiche

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille * : _____ Sexe : F M

Prénom 1 * : _____ Prénom 2 : _____ Né(e) le * : / /

Commune de naissance : _____ Département de naissance * : _____

Pays de naissance : _____ Nationalité : _____

Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

Nom d'usage : uniquement pour le nom d'époux/épouse

Né(e) le : sous la forme JJ/MM/AAAA

Département de naissance : code département sous la forme XXX (ex : 075 pour Paris) pour les élèves nés en France

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

Vous-même :

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément).

L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche

Nom de famille* (1) : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : / /

Signature :

ASSURANCE SCOLAIRE OBLIGATOIRE

• L'assurance scolaire revêt un caractère **obligatoire** pour les activités proposées par le lycée, à savoir :

- les sorties et voyages collectifs d'élèves,
- les séjours linguistiques prévus dans le cadre des appariements ou des échanges de classe.

Le Chef d'établissement est fondé à refuser la participation d'un élève lorsque son assurance ne présente pas les garanties suffisantes.

• L'assurance scolaire doit porter sur les deux types de garanties suivants :

A) **La responsabilité civile – chef de famille** : cette garantie couvre tous les risques d'accidents dont l'enfant est l'auteur (dommages causés)

B) **L'assurance individuelle – Accidents Corporels** : Cette assurance couvre les dommages éventuellement subis par les élèves.

Les familles doivent donc impérativement s'assurer que leur contrat d'assurance comporte bien ces deux garanties requises et qu'il couvre l'année scolaire dans son ensemble (de Septembre 2026 à Septembre 2027).

L'attestation d'assurance scolaire doit être fournie au plus tard à la rentrée.

Le Provisieur



Mission de promotion de la santé
en faveur des élèves

**DEMANDE DE DOSSIER MEDICAL SCOLAIRE
RENTREE 2026-2027**

La loi n° 202-303 du 04 mars 2002, stipule que la transmission de données médicales d'un médecin à un autre médecin doit faire l'objet d'une autorisation préalable du patient ou de son représentant légal. La transmission du dossier médical scolaire de votre enfant qui le suivra durant tout son cursus scolaire, est soumise à ce principe.

Nous vous demandons de bien vouloir compléter le document qui suit, et de le signer. Il sera transmis au médecin scolaire du collège ou du lycée de votre enfant afin qu'il fasse la demande de transmission au médecin de l'établissement d'origine.

NOM DE L'ELEVE _____ Prénom _____

Date de naissance : ___ / ___ / ___

à _____

Etablissement où l'élève est inscrit
en 2026-2027 _____

Etablissement où l'élève était inscrit
en 2025-2026 _____

-ycée Hôtelier Guillaume Tirel
237 Boulevard Raspail... _____

Nom de l'établissement _____

75014 Paris..... n° _____ rue _____

Classe _____

Code postal _____

VILLE _____

le soussigné(e) _____, responsable légal autorise le transfert du dossier médical scolaire de mon enfant au service médical de son nouvel établissement scolaire.

Date : _____ Signature : _____

Date de la réponse _____

Dossier complet Dossier incomplet Dossier absent Elève non inscrit

Nom du médecin, cachet de l'établissement

CURSUS SCOLAIRE DE L'ELEVE

CLASSE	NOM et ADRESSE PRECISE des ETABLISSEMENTS FREQUENTES par L'ELEVE
CP	
CE 1	
CE 2	
CM 1	
CM 2	
6 ^{ème}	
5 ^{ème}	
4 ^{ème}	
3 ^{ème}	
2 ^{nde}	
1 ^{ère}	
Tale	

INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION

Le service de restauration est ouvert en période scolaire, 5 jours par semaine. Le service s'effectue en continu de 11h15 à 13h15 ainsi que les soirs d'ouverture des restaurants d'application.

Le contrôle d'accès au réfectoire s'effectue à l'aide d'une carte personnelle et utilisable qu'une fois par repas. Les élèves-étudiants ayant eu une carte pendant l'année scolaire précédente pourront la réutiliser (carte valable pendant toute la scolarité au lycée. La première carte est gratuite. En cas de perte, elle sera à racheter au prix de 5€.

Afin d'accéder à la demi-pension, l'élève devra avoir crédité son compte et réserver son repas (jusqu'à la veille du repas). Des codes d'accès à la plateforme Alise lui sera remis le jour de la rentrée pour mettre de l'argent sur son compte et réserver les repas.

Le tarif de la restauration, fixé par la Région Ile de France, est calculé en fonction du quotient familial à l'intendance, valable pour l'année scolaire). Une **attestation de paiement de la CAF de moins de 3 mois** devra être fourni à l'intendance.

Si vous êtes allocataires de la CAF	Si vous N'êtes PAS allocataire de la CAF
Vous pouvez vous procurer <u>l'attestation de paiement de la Caf</u> mentionnant votre quotient familial.	Une calculette accessible sur le site de la Région Île de France vous permet de calculer votre quotient familial et d'éditer l'attestation de restauration scolaire : https://www.iledefrance.fr/equitables Vous aurez besoin des documents suivants : <ul style="list-style-type: none">- votre livret de famille,- votre dernier avis d'imposition,- le justificatif des prestations familiales de moins de 3 mois

En vue de la rentrée scolaire 2026, la Région propose une **assistance téléphonique aux familles**

L'assistance téléphonique sera joignable au **0800 075 065 (numéro gratuit)**.

Le service sera ouvert :

Du 13 avril au 11 juillet 2026,
Du 24 août au 10 octobre 2026

Lundi : 8h30 – 18h
Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 – 19h
Vendredi : 8h30 – 17h
Samedi : 9h – 12h

Pour le bon fonctionnement du service, l'élève s'engage en s'inscrivant à respecter toutes les règles encadrant le service de restauration. Le non-respect de celles-ci pourra entraîner des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de la demi-pension.



Allocation des PFMP pour les lycéens professionnels Autorisation du représentant légal

Nom :

Prénom :

Classe :

Madame, Monsieur,

Votre enfant est scolarisé à la SEP du Lycée Hôtelier Guillaume Tirel en formation initiale (CAP, Bac Pro ou MCAR).

Dans le cadre de sa formation, votre enfant doit obligatoirement effectuer des Périodes de Formation en Entreprise (PFMP).

A partir de cette année, dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle, votre enfant peut bénéficier d'une allocation journalière pour les PFMP obligatoires effectivement réalisées.

Le montant de l'allocation journalière varie selon le niveau de classe de votre enfant :

	Forfait journalier	Montant maximum annuel	Nombre de semaines de PFMP réglementaire
1 ^{ère} année CAP	10€	350€	7
2 ^{ème} année CAP	15€	525€	7
2 ^{nde} Bac Pro	10€	300€	6
1 ^{ère} Bac Pro	15€	600€	8
Term Bac Pro	20€	800€	8
MCAR	20€	1800€	18

L'allocation sera versée quelques semaines après la fin de la PFMP

Enfants mineurs

Même si votre enfant est mineur, il peut percevoir son allocation directement sur son compte bancaire.

☛ **Si vous êtes d'accord** pour que l'allocation soit versée sur son compte bancaire, il faut le stipuler sur l'autorisation au verso « Autorise ce(tte) dernier(e) à recevoir sur son compte bancaire ... » et joindre : le RIB (IBAN+BIC) de son compte bancaire, la photocopie de son document d'identité et la photocopie du livret de famille (ou jugement du tribunal) qui prouve que vous êtes son responsable légal.

☛ **Si vous souhaitez que l'allocation soit versée sur votre compte**, il faut le stipuler sur l'autorisation au verso (« N'autorise pas ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation... ») et joindre : le RIB (IBAN+BIC) de votre compte bancaire, la photocopie de votre document d'identité et la photocopie du livret de famille (ou jugement du tribunal) qui prouve que vous êtes son responsable légal.

Enfants majeurs

☛ **Si votre enfant est majeur, l'allocation sera versée sur son propre compte bancaire. Il est inutile de compléter l'autorisation mais il faut joindre le RIB (IBAN+BIC) de son compte bancaire, la photocopie de son document d'identité.**

☛ **Si votre enfant majeur n'a pas de compte bancaire il faut le stipuler sur l'autorisation au verso (« N'autorise pas ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation... ») et joindre : le RIB (IBAN+BIC) de votre compte bancaire, la photocopie de votre document d'identité et la photocopie du livret de famille (ou jugement du tribunal) qui prouve que vous êtes son responsable légal. L'autorisation au verso doit être complétée et signée et remise au professeur principal avec l'ensemble des documents dans les plus brefs délais.**





Autorisation du représentant légal

Année scolaire 2026-2027

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussigné (e) (Nom, prénom du responsable) :

Représentant légal de l'élève mineur (ou majeur sans compte bancaire) :

Nom, Prénom de l'élève :

Né(e) le _____ à _____

Inscrit au lycée Guillaume Tirel, à Paris

En classe de _____

Autorise ce(tte) dernier(e) à recevoir sur son compte bancaire le virement de l'allocation dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

N'autorise pas ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel. À ce titre, l'allocation est versée sur mon compte en tant que représentant légal de l'élève mineur (joindre RIB).

Conformément à l'arrêté du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, **cette autorisation doit être accompagnée d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille, ...).**

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend (Nom, prénoms de l'élève) sont exactes ;
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouvel lycée d'accueil.

Joindre :

- **Le RIB (de l'élève ou du responsable légal si ce dernier refuse que l'allocation soit versée sur le compte de l'élève mineur ou si l'élève majeur n'a pas de compte bancaire)**
- **La copie du document d'identité de l'élève (ou du responsable légal si l'allocation est versée sur son compte bancaire) (Carte d'identité ou passeport ou carte de séjour ou autre)**
- **La copie du livret de famille ou autre document prouvant la responsabilité légale pour les élèves mineurs ou pour les élèves majeurs n'ayant pas de compte bancaire)**

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Les informations que nous vous demandons au moyen de cette autorisation sont nécessaires pour le versement de l'allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle. Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Aplypro, mis en place sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale pour le respect d'une obligation légale au sens du c) du 1 de l'article 6 du RGPD. Vous pouvez exercer votre droit de retrait du consentement sur cette autorisation auprès de l'établissement dont le bénéficiaire dépend. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits dans le cadre de l'application Aplypro, vous pouvez consulter les mentions informatives relatives à la protection de données à caractère personnel disponibles sur la décision d'attribution annuelle remise à l'élève bénéficiaire.

Date et signature du représentant légal



FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS 2026/2027

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Téléphone portable :

Mail **obligatoire** de l'élève :

DATE DE NAISSANCE :

CLASSE :

SPORTS PROPOSES: entourer le(s) sport(s) choisi(s) :

- | | | | |
|-----------------------|-------------------|---------------|--------------|
| - BADMINTON | - SELF DEFENSE | - BASKET | - ATHLETISME |
| - SORTIES DU MERCREDI | - VTT | - FITNESS | |
| - ESCALADE | - NATATION | - RAID NATURE | |
| - MUSCULATION | - TENNIS DE TABLE | - VOLLEY-BALL | |

CANDIDATURE AU COMITE DIRECTEUR DE L'AS : OUI / NON

Tous les adhérents sont couverts par la MAIF. Vous pouvez souscrire si vous le souhaitez à I.A.Sport + (<https://www.maif.fr/associationsetcollectivites/associations/solutions-grandes-associations/grandes-assos-ia-sport.html>) pour 10,79 € supplémentaire

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné..... autorise mon fils, fille à participer aux activités de l'ASSOCIATION SPORTIVE de son établissement scolaire. Je l'autorise à se rendre sur les installations sportives où se dérouleront les entraînements et les compétitions, par ses propres moyens ou avec le minibus du lycée. De plus j'autorise les enseignants à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

J'autorise / n'autorise pas (1) toute prise de vue de mon enfant dans le cadre de l'ensemble des activités de l'UNSS et de l'établissement. Il est bien entendu que ces prises de vue ne seront utilisées qu'au sein de l'établissement ou dans le cadre des activités et publication de l'UNSS, y compris la mise en ligne sur les sites internet de l'académie de Paris de la direction régionale et/ou de la direction nationale de l'UNSS.

Ces prises de vue ne donnent lieu à aucune rémunération de l'élève ou de sa famille.

Fait àle.....

SIGNATURE DU PERE, MERE OU TUTEUR

LE PRIX DE LA COTISATION POUR L'ANNEE SCOLAIRE EST DE **30 Euros (chèque à l'ordre de l'Association Sportive G.Tirel)**

Le tee shirt de l'AS est offert lors de la participation à la première compétition.

(1) rayer la mention inutile

ASSOCIATION SPORTIVE

MAISON DES LYCÉENS

DU LYCÉE GUILLAUME TIREL

La MDL c'est quoi ?



C'EST UNE ASSOCIATION GÉRÉE PAR LES LYCÉENS ET ÉTUDIANTS DANS LE BUT DE PROPOSER DES ACTIVITÉS QUI CONTRIBUENT AU BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES EN DEHORS DES COURS. ELLE PERMET DE DEVELOPPER LA VIE SOCIALE, CULTURELLE ET SPORTIVE DES ÉLÈVES À TRAVERS DIFFÉRENTS PROJETS.

Pourquoi adhérer ?

L'ADHÉSION PERMET DE FINANCER LES PROJETS (PHOTO DE CLASSES, ÉQUIPEMENT DU FOYER, ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS...)

ADHÉRER C'EST :

- INTÉGRER L'ASSOCIATION
- PARTICIPER AUX ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS
- S'INVESTIR EN TANT QU'ÉLÈVE

5€



